

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 15,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.
PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RÉCLAMES 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 2, e. chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 10.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DAIGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
SIX MOIS 6 ..
TROIS MOIS 3 ..

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Monaco, le 20 Mars 1864.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance Souveraine du 17 mars, le sieur Tobon sous-brigadier des carabiniers et les sieurs Joseph Franco et Antoine Maccario, carabiniers ont été autorisés à porter la médaille commémorative de la campagne d'Italie instituée par décret de S. M. l'Empereur des Français, en date du 11 août 1859.

Le Prince a reçu des lettres de S. M. le Roi de Prusse, de S. M. le Roi des Pays-Bas, de S. A. le Prince de Lippe-Detmold et de S. A. le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, en réponse aux lettres de notification du décès de S. A. S. Madame la Princesse Antoinette.

NOUVELLES LOCALES.

Lundi dernier 14 mars, le sieur Macario, commerçant à San-Biagio, village de l'arrondissement de San-Remo, en Italie, s'était rendu à Castellard, près de Menton, pour prendre livraison d'une quantité d'huile qu'il y avait achetée. Tandis qu'il était occupé à mettre son huile dans des outres, survint un jeune homme qui, se disant représentant de plusieurs maisons de Marseille, lui proposa d'entrer en relation d'affaires avec lui et de prendre immédiatement pour son compte les 300 rups que l'on était en train de charger, moyennant un bénéfice de 50 centimes par rup. Macario accepte. Alléché par un bénéfice aussi facile, il devient expansif et dit au nouvel acquéreur que son fils l'attendait à Menton, muni de plusieurs échantillons d'huile. Celui-ci qui ne semblait pas demander mieux que de faire des affaires, manifesta immédiatement le désir d'aller le voir donnant rendez-vous au père à l'hôtel de la Grande-Bretagne. Macario fut exact; à 4 heures et demie il arrivait à Menton. Afin de cimenter l'intimité que les dehors avenants de l'étranger avait fait naître entre eux, non moins peut-être que les bénéfices qu'il avait offerts d'une façon si prompte et si loyale, on fit les libations d'usage; puis on alla sur la promenade des Anglais. Mais à peine avaient-ils fait quelques pas, qu'un jeune homme, âgé de 23 ans environ, s'approcha d'eux pour leur demander s'ils ne connaissaient pas l'hôtel-des-Rois. On lui répon-

dit que cet hôtel n'existait pas à Menton. Cependant, malgré la réponse négative qui lui avait été faite, il essaya de se mêler à la conversation. L'excentricité de son langage lui valut une place à côté des deux promeneurs. Il était amoureux, disait-il, et racontait ses prouesses de la veille et ses projets du lendemain. Il devait partir pour Rome avec Charlotte, c'était le nom de son adorée, afin d'aller dépenser quelques uns des rouleaux que son père lui avait laissés en mourant. Et ce disant il montra un rouleau à l'extrémité duquel on apercevait en effet une pièce d'or. Charlotte, ajouta-t-il, lui avait dit que ces pièces ne valaient que 15 francs en Italie; mais cette perte de 25 p. 0/0 semblait peu le toucher pourvu que Charlotte vint l'aider à l'en débarrasser.

Tant de folie parut exciter quelque compassion chez le représentant de commerce marseillais. Il offrit à ce jeune insensé de lui changer ses pièces à la condition, bien entendu, de prendre une commission de charge.

L'amoureux de Charlotte accepta. Mais il fallait aller à Nice, et le poids de son trésor le gênait pour marcher. Or, comme les amoureux ont l'esprit fécond en expédients, il trouva tout simple, afin de s'alléger un peu, de cacher ses rouleaux d'or sous une pierre à côté du chemin, se promettant de les reprendre au retour de la voiture. En présence d'une témérité pareille le sang du Marseillais se glaça dans ses veines. — Voulez-vous, dit-il alors à Macario, que nous fassions ici une partie de l'opération. Moi j'ai 500 francs en billets de banque, vous, vous avez 3,000 francs en or, comptons-lui toujours cela; on ne sait pas ce qui peut arriver; nous compléterons la somme à Nice. Macario ne voyant que le bénéfice de 2 %, qu'il allait réaliser en si peu de temps et sans prendre trop de peine, accepte la proposition. On s'éloigne de la route et assis comme Anchise descendu des hauteurs des épaules d'Énée, on compte l'or de Macario d'abord. Cependant le jeune dissipateur s'émeut médiocrement de la bienveillance dont on use à son égard. Il ne se dérange même pas pour aller prendre les rouleaux confiés à la discrétion et à la délicatesse de la pierre. Macario, sur la proposition de son ami, car c'est ainsi qu'il l'appellait déjà, alla lui-même chercher les rouleaux. Une distance de cinq minutes environ séparait le lieu où se trouvaient nos changeurs de celui où le trésor avait été déposé. Cet espace franchi: ô désespoir! ô désolation! les rouleaux naguère tout pleins de louis d'or ne contiennent plus que des bouts de bougie.

Macario revient, crie, appelle son ami; mais hélas! l'ami ne répond pas. M. Cazeneuve, l'habile prestidigitateur, avait-il passé sur ce point de la Corniche? Du tout. Le faux commis voyageur et l'amoureux étaient deux compères à qui la crédulité de Macario avait fourni l'occasion d'un facile butin. Ils avaient fui avec les 3,000 francs.

Que faire dans l'occurrence? — Se résigner! Chercher valait mieux. C'est le parti que prit Macario.

Or, deux jours après sa mésaventure le marchand de San-Biagio arrivait à Monaco. Monaco, s'était-il dit, est un lieu où se rendent chaque jour des centaines de voyageurs; il n'y aurait rien d'étonnant que ces larrons soient allés se perdre dans le flot d'honnêtes gens qui fréquentent ce pays. Si j'allais fouiller dans cette foule cosmopolite de la cité notre voisine, peut-être les découvrirais-je! Les voleurs, on le sait, n'aiment rien tant que les honnêtes gens. Et il vint à Monaco.

Arrivé à la naissance du port, en face de la buvette de Sainte-Dévote, Macario s'arrête tremblant comme le javelot qui frappa les flancs du cheval de bois qu'Ulysse introduisit dans l'enceinte de Troie. Il a reconnu son amoureux voleur. Mais ce dernier l'a reconnu également, et, à son aspect, se dirige à toutes jambes vers la croupe de la montagne qui mène aux frontières de France. Cependant les choses ne devaient point se passer comme l'avant veille. Macario pousse un cri et le montre du doigt. Un homme, agile à la course et solide au pugilat, qu'il avait pris à Menton pour le seconder dans ses recherches, s'élance à la poursuite du voleur qui fuit, l'atteint et l'arrête. Point de lutte. Le lion a terrassé sa victime. A ses cris les gens accourent. Macario raconte alors son histoire sans s'émouvoir des supplications du filou qui demande grâce.

Les Carabiniers du Prince arrivent. Leur présence met un terme aux élans oratoires de Macario. Et son maladroit voleur assez naïf pour espérer trouver un refuge à Monaco s'aperçoit, mais un peu tard, que les hommes de son espèce n'y rencontrent que la prison.

Mais où se trouve le prétendu marchand d'huile qui avait préparé la mise en scène de la comédie où le négociant de San-Biagio a joué un rôle si malheureux et si ridicule à la fois?

Le marchand d'huile, profitant des ressources qu'il venait de se procurer, était allé terminer quelques affaires à Gênes. Mais, à son retour vendredi à Monaco, la police, qui se tenait sur ses gardes, mit la main sur cet audacieux voleur au moment où il descendait du vapeur de Nice, la Palmaria.

L'instruction de cette affaire a été confiée à M. Bérenger, vice-président du tribunal-supérieur de Monaco.

La conduite des carabiniers du Prince qui ont opéré ces deux arrestations mérite les plus grands éloges. Et nous sommes heureux de pouvoir exprimer ici à ce corps si zélé et si dévoué les témoignages de sympathie dont il jouit au sein de la population monégasque.

BULLETIN DU LITTORAL.

Les feuilles politiques sont heureuses comme des coqs en pâte. Le soir venu, elles s'endorment sans souci ; le matin éclos, elles s'éveillent sans préoccupation. Les nouvelles ne leur font jamais défaut. Le télégraphe, généreux comme un intendant que le maître paie pour l'aider à dissiper son bien, leur apporte chaque jour la ration quotidienne, destinée à servir de pâture à la curiosité des lecteurs.

Combien différent est le sort des journaux élevés et nourris loin de cette terre féconde qu'on nomme la politique. Si leurs lecteurs sont avides de nouveauté, ils doivent souvent éprouver des déceptions. Toutes les nouvelles ne sont pas bonnes pour ces journaux. Et il arrive souvent, comme cela se passe aujourd'hui, que celles qui leur conviendraient font complètement défaut. Jamais en effet nous n'avons éprouvé une pénurie de nouvelles aussi grande. Nous ne savons rien, mais absolument rien qui mérite une mention particulière. Notre horizon est aussi nu que celui de la mer la veille d'une tempête que les marins ont pressentie. C'est étrange, diront peut-être quelques personnes ; c'est possible : mais c'est ainsi. A quelle cause attribuer ce calme ? Mon Dieu, un peu à tout, à l'heure présente ; mais plus particulièrement peut-être à l'arrivée du printemps dont tout le monde s'empresse de jouir loin du bruit et des émotions. Puisque nous parlons d'émotion, nous signalerons à l'attention de nos lecteurs un procès qui se déroule devant la cour d'assises d'Aix. Ce procès sera terminé peut-être au moment où notre journal paraîtra ; cependant nous ne persistons pas moins à le recommander à l'attention de nos lecteurs, et à cause du caractère un peu exceptionnel du prévenu et du principal témoin, et à cause surtout du talent éminent des deux avocats du barreau de Paris chargés de la défense. Ce sont MM. Jules Favre et Lachaud.

A. CHAMBON.

Mardi a eu lieu à la Préfecture de Nice la dernière réception de l'hiver. Cette réunion n'a pas été moins brillante que les précédentes. Outre les principaux fonctionnaires de tous ordres et leurs familles, et les principaux habitants de la ville, toutes les illustrations étrangères s'étaient données rendez-vous dans les salons de la Préfecture où l'accueil le plus cordial et le plus sympathique est réservé aux hôtes de M. et M^{me} Gavini de Campile.

Dans cette foule compacte et élégante, nous avons distingué particulièrement mesdames : la princesse Biron de Courlande ; la duchesse de Tarente, la comtesse de la Bédoyère, dame du palais de S. M. l'Impératrice ; la marquise d'Espuilles ; la princesse Labanoff, née Paskiewitz ; la comtesse de Cessole ; M^{me} et M^{lle} d'Ormo ; la comtesse d'Auray ; la marquise Gargallo ; la marquise Paulucci ; la comtesse de la Moussaye ; lady Cotthurst ; M^{lle} Ellisson ; la comtesse Hahann ; la marquise de Trévise ; la baronne Vigier, etc.

S. A. le prince Stirbey ; le prince Biron de Courlande ; le prince de Comitini ; le prince Dolgorouki ; le prince Radali ; le duc de la Conquista ; le duc de Mouchy ; le marquis d'Espuilles, le duc de Vicence et le comte de la Bédoyère, sénateurs ; le marquis Vis-

conti et le marquis de Trévile, chambellans de S. M. l'Empereur ; le baron A. de Rotschild ; le général marquis de Pach ; le marquis de Pracontal ; le comte Douglas-Scotti ; Alphonse Karr, Edouard Gourdon ; Rumbold secrétaire de la légation anglaise à Athènes ; le colonel Stein, de l'armée prussienne ; le baron Pallant, Chambellan de S. M., le roi des Pays-Bas. etc.

La soirée a été très-animée ; on y a un peu parlé, et tout naturellement, du Sleswig-Holstein, mais on s'y est beaucoup plus entretenu encore de trois splendides bouquets envoyés, le matin, à l'Empereur, à l'Impératrice et au Prince Impérial, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Son Altesse Impériale.

Ces trois bouquets, trois chefs-d'œuvre comme on n'en peut trouver qu'à Nice, sortaient des jardins de notre illustre poète-fleuriste, et sont allés porter entre les mains de leurs augustes destinataires les preuves éclatantes de la beauté, de la clémence et de la fécondité de notre climat. Nous avons entendu, à cette occasion, dit notre collègue de Nice, un grand seigneur russe déclarer hautement qu'il ne comprenait pas qu'on pût passer l'hiver ailleurs qu'à Nice.

On lit dans le *Journal de Nice* :

« La Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'adjuger les travaux qu'elle doit exécuter pour la construction du rail way de Nice à la frontière d'Italie.

» Cette première partie des travaux, comprise entre Nice et la principauté de Monaco, est évaluée à 8 millions ; leur exécution a été confiée : la première partie, de Nice à Beaulieu, à MM. Lefèvre et Maurel, les entrepreneurs actuels, qui ont exécuté le chemin de fer entre Cannes et Nice, et la seconde partie, qui s'étend de Beaulieu à la principauté de Monaco, à MM. Roitel et C^{ie}, entrepreneurs à Paris.

» Les deux entreprises ont une longueur de 14 kilomètres et demi, et parmi les nombreux travaux à exécuter, on cite les tunnels de Cimiès, de Villefranche, de Mal-Rive, de Cap-Roux, de Cabéel, des Piastres, de Saint-Laurent, de Mala, de Rognoux et de la Bottini, ayant ensemble une longueur de 4, 300 mètres. Le grand souterrain de Villefranche a seul une longueur de 1,500 mètres.

» Nous savons de source certaine que MM. Lefèvre et Maurel, entrepreneurs du premier lot, commenceront les travaux d'ici à quelques jours. »

Nous avons publié, il y a quelques jours, le programme des régates de Cannes, nous en donnons aujourd'hui l'ordre et le parcours.

Ces régates auront lieu, comme on sait, le 4 avril à 2 heures.

Voile. — Les deux catégories devront être mouillées à midi sur quatre lignes parallèles à la plage, en face du Cercle Nautique ; 1^{re} catégorie à 150 mètres de distance, la 1^{re} série de la 2^{me} catégorie à 100 mètres ; la 2^{me} à 80 et la 3^{me} à 60.

Chacune de ces lignes se développera de l'Ouest à l'Est dans l'ordre des numéros tirés au sort l'avant-veille, à une heure de l'après-midi au Cercle Nautique, le numéro 1 prendra position le plus à l'Ouest.

Une distance de 30 mètres pour la 1^{re} catégorie et de 15 pour la seconde devra exister entre tous les yachts qui seront mouillés sur leur ancre.

Les numéros d'ordre cousus sur un guidon carré blanc pour la première catégorie, bleu pour la 1^{re} série de la seconde ; rose pour la 2^{me} et jaune pour la 3^{me} seront distribués aux concurrents et devront être fixés sur la ralingue de chute à deux mètres au-dessous du pavillon du cercle dont le propriétaire fait partie ou du pavillon de sa nation s'il n'appartient à aucun cercle. Ce pavillon d'au moins 0,90 de hampe sur 1 mètre 40 de large devra battre pendant toute la durée de la course ainsi que le numéro d'ordre.

Avant le 1^{er} signal de départ on peut être en appareillage sous ses taille-vents, mais ce n'est qu'au second qu'il faut hisser ses focs et appareiller.

Les deux catégories partiront séparément, la première à 2 heures, la seconde ensuite.

Les trois séries en même temps, le résultat sera non seulement spécial à chacune d'elles, mais s'appliquera également à la course d'ensemble, déduction faite des allégeances adoptées.

La première catégorie fera route au départ du nord

au sud, et doublera dans le golfe de la Napoule un quadrilatère dont tous les angles, accusés par des embarcations battant pavillon national devront tous être laissés par tribord pour venir ranger la plage en vue du Cercle Nautique.

La bouée du sécant de Cannes devra être laissée par babord.

La seconde catégorie doublera dans la rade de Cannes un quadrilatère de la même façon que la première et en fera deux fois le tour.

Il est spécialement interdit de passer entre la pointe et la tour du Batignier.

Aviron. — Les embarcations à l'aviron devront être placées à 2 heures dans le même ordre que les yachts, mais plus rapprochées de la plage.

Au premier coup de canon les rameurs mâteront leurs avirons et ne les abattront qu'au second coup pour partir.

Les deux premières séries iront doubler la bouée du sécant de Cannes, de l'Ouest à l'Est, et reviendront au point de départ comme ci-dessus.

Tous les concurrents peuvent prendre connaissance du règlement qui régit les courses de la Société au secrétariat.

Les inscriptions seront reçues verbalement ou par écrit au bureau de M. Mége, commissaire de marine de Cannes, jusqu'au samedi, 2 avril, à midi.

On écrit d'Antibes au *Journal de Nice* :

La cavalcade a produit ses effets. Dès 8 heures du matin, la gare était encombrée de visiteurs qui, à leur arrivée, contemplaient le ravissant panorama que présentent les environs d'Antibes. Le train de 1 heure 35 a amené d'autres visiteurs. Les routes, aussi, ont fourni leur contingent, et dans l'après midi on a vu arriver de beaux équipages venant de Nice, de Cannes, de Grasse et d'autres lieux.

Notre ville avait un aspect et un mouvement inaccoutumés. Le Ciel, le temps, l'entrain des participants, l'empressement des étrangers et des habitants, tout a concouru à rendre splendide la fête donnée dans l'intérêt des pauvres, et à assurer le triomphe de la Charité.

Nous nous empressons d'exprimer notre reconnaissance à ceux qui ont participé à une œuvre aussi méritoire, avec autant d'enthousiasme que de spontanéité.

A midi, le cortège s'est réuni dans la cour de la caserne ; il en est sorti à 1 heure pour parcourir les principaux quartiers de la ville.

Les costumes étaient variés. Les uns étaient riches et élégants, d'autres grotesques, mais tous étaient très-bien portés.

La marche était ouverte par un peloton de cavaliers à la tête duquel se trouvait M. François Bernard costumé en garde française. Le char de la fortune marchait après des cavaliers, il était suivi d'une voiture montée par le charlatan Pellegrin qui s'est fait remarquer par l'originalité et l'à propos de son langage.

Dix sapeurs, des tambours, un incomparable tambour major et la société Philharmonique marchaient ensuite.

Nos musiciens ont exécuté des symphonies et des marches avec une précision qui a charmé tous les connaisseurs.

Puis venait l'équipage du second charlatan M. Bernard, qui a fait preuve de beaucoup d'adresse et qui a amusé le public autant par sa loquacité que par la singularité de ses gestes.

A cet équipage succédait un char représentant la France, orné des emblèmes de la nation et dans lequel se trouvait un élégant jeune homme vêtu d'une robe blanche et portant un manteau de pourpre sur ses épaules et un riche diadème sur sa tête.

Un Yacht, parfaitement mâté, admirablement pavoisé et monté par des marins placés sous le commandement du capitaine Tinière, a fait une très heureuse navigation et un excellent *fret*.

La marche était fermée par un cosmorama qui n'était pas la pièce la moins curieuse du cortège. M. Bérenger, confiseur, et un jeune ouvrier en sellerie qui en avaient la direction ont obtenu un succès complet. Les quêteurs étaient échelonnés le long du cortège. Leurs pieds, leurs bras, leurs yeux, tout était en mouvement. Nous ne pouvons nous dispenser d'applaudir à leur zèle, et bien qu'ils aient, tous, fait preuve d'aptitude et d'habileté, nous devons des éloges tout particuliers à M. de Ramel

sous-lieutenant au 22^e de ligne qui, sous un costume de Calabrais et par des procédés gracieux et courtois, a rendu la quête extrêmement fructueuse; à M. Serrat médecin vétérinaire qui s'est également distingué par les manières les plus persuasives, au Pélerin Cogné qui a bien rempli sa gourde, à M. Ouzière, de Cannes, qui, répondant à une invitation de notre société philharmonique a bien voulu cumuler les fonctions de quêteur avec celles de musicien et qui les a remplies à merveille, et enfin au soleil, personnage dont nous ignorons le nom, mais qui mérite une mention honorable pour l'intelligence dont il a fait preuve.

Par un esprit de charité, auquel la population d'Antibes est heureuse de rendre hommage, M. le Curé a bien voulu retarder la célébration des offices du soir. Cette mesure prouve que notre vénérable doyen et son clergé s'associent à tous les actes qui ont la bienfaisance pour mobile.

M. le Maire et M. le Colonel commandant la place ont mis leur bienveillance accoutumée à accorder toutes les facilités à la Société de la cavalcade.

Le capitaine Paris, ordonnateur des mouvements, mérite tous nos remerciements et nous lui en offrons la sincère expression. Nous avons eu à regretter l'absence du capitaine Nicolas qu'une maladie aiguë retient chez lui depuis plus de quinze jours.

Tout s'est passé avec le plus grand ordre et la plus parfaite convenance. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'entente qui a existé parmi les sociétaires et aux bons résultats qu'elle a produits. On a réalisé neuf cents francs.

Dans la soirée, M. Rappelle, prestidigitateur polonais, a donné une séance au bénéfice de l'œuvre du jour. Nous nous félicitons d'avoir été témoin de l'habileté d'un homme qui a signalé son arrivée dans notre ville par un acte de bienfaisance.

LETTRE PARISIENNE

J'ai constaté, la semaine dernière, que l'esprit spéculatif de l'Angleterre et de l'Amérique devenait un des caractères dominants de notre civilisation industrielle. Or un des problèmes qui intéressent le plus la spéculation de nos jours, vient, par une pétition, d'être soumis aux délibérations du Sénat. Je veux parler du marché à terme pour les opérations de Bourse.

Ce marché est, vous le savez, un des termes du problème de la Bourse qui ont le plus excité les colères de l'opinion. Les incertitudes de la jurisprudence n'ont-elles pas toujours laissé une fissure ouverte à la mauvaise foi? Tant que le fripon aura le droit de prendre, quand il aura gagné, et d'invoquer le pari, suivant la loi, pour ne pas payer, quand il aura perdu, la Bourse ne sera-t-elle pas toujours considérée comme une maison de jeu?

Pour faire disparaître cette fâcheuse alternative d'un marché qui fait mouvoir vingt milliards de titres sur les requettes de la hausse et de la baisse, une pétition adressée au Sénat par M. Bobœuf demandait que les marchés à terme, passés à la Bourse de Paris, fussent, comme les autres obligations, reconnues par la loi.

Déjà, dans la séance du 3 février 1862, sur le rapport de M. Bonjean, le Sénat avait ordonné le dépôt au bureau des renseignements d'une pétition présentée par M. Corbin, de Bordeaux, pour la réglementation de tous les marchés. La pétition de M. Bobœuf, bien qu'appuyée par un mémoire de M. Ambroise Rendu, avocat à la cour de cassation, n'a pas été aussi favorablement accueillie que la pétition de M. Corbin, et après une discussion à laquelle ont pris part MM. Lefebvre-Durufié, Delangle, Le Roy de Saint-Arnaud et D'Audiffret, le Sénat a passé à l'ordre du jour.

La Bourse reste donc aujourd'hui ce qu'elle était hier, ce qu'elle a toujours été, c'est-à-dire un immense marché qui remue d'immenses intérêts, mais qui peut, à un moment donné, recevoir une fausse direction par les manœuvres des habiles. Il ne faut pas croire, en effet, que la dépêche du Tartare soit le seul événement fantastique qui ait ému la Bourse. Lisez cette anecdote, empruntée à l'histoire de la Bourse d'Angleterre, plus vieille et plus expérimentée que la nôtre, et vous verrez que la hausse et la baisse ont de tout temps travaillé l'imagination des manieurs d'argent.

C'était sous le règne de la reine Anne d'Angleterre. Un beau règne, et qui vit prospérer les intérêts, aussi bien que la politique et les lettres. La reine Anne visitait l'Ecosse, qu'elle venait de réunir à la couronne d'Angleterre. Cette absence de la souveraine, aimée et glorifiée, parut au juif Manassé-Lopez une occasion favorable pour réaliser, d'un seul coup, la fortune qu'il convoitait depuis si longtemps. Il médite donc un plan, et le met immédiatement à exécution.

Un matin, il se rend à la Bourse, et là, il montre une lettre qui lui apprend que la reine vient de tomber dangeusement malade. D'autres personnes, d'accord avec lui, montrent d'autres correspondances qui confirment la nouvelle donnée par lui. L'opinion s'émeut, les intérêts s'inquiètent, la Bourse prend l'alarme.

Tout à coup, on voit accourir au galop un héraut d'armes, suivi d'écuyers aux armes royales et paraissant arriver de fort loin. Le héraut s'arrête à la Bourse, et lit une proclamation qui annonce la mort de la reine adorée de son peuple.

La Bourse prend feu à cette nouvelle inattendue. — Une si grande souveraine, disait-on, et les offres pleuvaient de tous les côtés!

— Une princesse qui a réuni l'Ecosse à l'Angleterre! Et le marché était encombré de vendeurs!

— Une reine dont la politique nous a faits si riches! Et la baisse prenait d'effrayantes proportions.

Plus l'on baissait, plus l'honnête Manassé-Lopez prenait et faisait prendre par des courtiers les titres dépréciés que l'on offrait avec une baisse énorme. Ce juif avait atteint, du premier coup, le sublime du genre. Dès le lendemain, l'équilibre s'était rétabli, et le bon Manassé-Lopez réalisait, d'un seul coup de filet, une fortune immense. Sa conscience ne lui disait peut-être pas qu'elle était pêchée en eau trouble. Il est avec la hausse et la baisse tant d'accommodements!

Cette concentration excessive, qui suspend aux oscillations de la Bourse la fortune de la France, me rappelle heureusement les progrès que ne cesse de faire la polémique décentralisatrice dans tous les départements. On comptait autrefois les rares adversaires de la centralisation. Aujourd'hui, le mouvement se généralise, et, suivant un mot de Paul-Louis Courier, dans la plaine roulant, nul ne pourra l'arrêter.

La Revue des départements que publie, dans la Revue nationale, M. Elias Regnault, acquiert dans ce recueil l'importance que ne pouvait manquer de lui donner l'auteur du beau livre: LA PROVINCE, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être. La dernière revue départementale contient: — *Apaisement des tempêtes dans le diocèse de Lyon; Paris port de mer; pétition sur la liberté municipale; liberté des haras et la crise chevaline.*

En vous parlant du théâtre, vous me permettez de passer légèrement sur l'Ami des femmes, de M. Alexandre Dumas fils. C'est, sans doute, par anti-

phrase que l'auteur a donné ce titre à son ouvrage. Et, en effet, M. de Ryoms, son principal personnage, se montre l'Ami des femmes, à la façon du chirurgien qui, sans écouter les cris de son malade, sonde impitoyablement toutes ses plaies pour les guérir. Cette pièce, qui est plutôt une dissertation qu'une comédie, dissèque, dans une anatomie savante, toutes les misères, tous les défauts de la femme, et à la fin du dernier acte, on est tenté de se rappeler les deux vers du poète latin, qui nous dit tristement que la plume, la poussière et le vent ont encore moins de légèreté que la femme:

Quid levior plumâ? pulvis; quid pulvere? ventus;
Quid vento? mulier; quid muliere? nihil!

C'est là une note qui peut convenir aux chants mélancoliques de la poésie; mais c'est au théâtre une thèse répulsive qui vous glace et vous attriste. Vous ne serez donc pas étonné que l'auteur du Demi-Monde n'ait obtenu cette fois qu'un demi succès.

La fin du carême nous ramène le déluge des concerts traditionnels. Il y en a pour tous les goûts, pour tous les instruments. Ces jours derniers, dans une soirée, on répétait devant M. Auber des morceaux de chant empruntés à ses opéras, et choisis pour être exécutés dans un grand concert vocal et instrumental. Deux dames venaient d'attaquer un duo avec plus de vigueur que de justesse. On en fit l'observation à M. Auber, qui répondit en souriant: — « Que voulez-vous? je n'ai jamais pu mettre deux femmes d'accord. »

Encore une révolution dans les chapeaux, cette partie essentielle de la toilette féminine! Nous devons à nos lectrices de les renseigner sur ce nouveau caprice de la mode spirituellement raillé par le chroniqueur du Pays:

« Qu'il est donc difficile aux français, aux françaises surtout, et particulièrement aux Parisiennes, de se tenir en toute chose dans ce juste milieu tant recommandé par Pascal!

« L'année dernière, on portait des calèches dont les vastes capotes renfermaient des jardins suspendus, de véritables terrasses superposées de cactus, de lotus, de magnolias grandiflores, de pampres mordorés et d'algues vertes. Au milieu de cette végétation tropicale, il n'était pas rare d'apercevoir aussi des fruits, des oiseaux, des insectes, car il y avait place pour tous les hôtes d'une forêt vierge sous la voûte et sur le dôme de ces chapeaux majestueux.

« Une réaction était inévitable, la voici arrivée. Le chapeau d'une femme à la mode est aujourd'hui un peu plus microscopique et un peu plus nu qu'il n'était hier monumental et surchargé.

« Cela n'a ni passe, ni fond, ni bavolet, ni tournure, ni grâce: pas une fleur, pas un ruban, pas une coque. C'est un petit morceau de taffetas ou de satin qui s'aplatit sur le front et bride les joues comme un bonnet de nuit ou une coiffure d'Alsacienne. On peut laisser trainer cela et s'asseoir dessus: il n'y a aucun danger.

« Ah! qu'on nous ramène aux calèches! Par quelle aberration de goût une parisienne peut-elle consentir à mettre ce chiffon sur sa tête, et, sous prétexte de s'embellir, s'enlaidir de la sorte?

« Encore si c'était une vraie nouveauté! Mais il faut bien l'apprendre à celles qui l'ignorent: il y a trois ans, trois ans, entendez-vous? que ces ces atroces bibis étaient portées, oh! très-bien portées par... les femmes de chambres anglaises. Et savez-vous comment on les avait irrévérencieusement appelés, ces amours de chapeaux dont vous voilà si fières? Des tape.... schoking! Cela ne se dit pas, mesdames. »

L'Indépendance Belge rapporte que madame la duchesse de Berry, après avoir été obligée de vendre son palais de Venise, a pris la résolution de mettre aux enchères ses livres les plus précieux, au nombre des-

quels figurent trente-deux manuscrits qui sont considérés comme des chefs-d'œuvre.

Un des plus curieux est une Bible du douzième ou du treizième siècle, où l'art a déployé toute sa magnificence.

Un petit volume, qui passe pour être le livre de mariage de Henri II, contient près de cinquante portraits de la famille royale, depuis Louise de Savoie, mère de François I^{er}, jusqu'au duc d'Alençon, dernier fils de Catherine de Médicis. On attribue ces miniatures à François Clouet, le dernier de la célèbre dynastie des peintres connus sous le nom de Janet. Ce volume offre, sur un de ses plats, deux mains qui se joignent, un vers latin et les initiales de Henri et de Catherine entrelacées.

Ces curiosités si rares promettent d'être chaudement disputées par les amateurs.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

DENRÉES ALIMENTAIRES.

On lit dans le *Courrier des Familles, journal de la Santé* :

« Quand des plaintes nombreuses s'élèvent chaque jour contre les coupables sophistications dont la plupart des denrées alimentaires sont devenues l'objet; quand des fabricants, placés sous la pression d'une concurrence déloyale, et dominés surtout par le désir immodéré du gain, ne craignent pas de compenser, par l'infériorité de leurs produits, l'avilissement des prix de vente auquel ils se condamnent, on est heureux de constater les efforts tentés par de consciencieux fabricants pour mettre leur industrie à l'abri de semblables accusations.

» C'est à ce point de vue que nous nous occupons aujourd'hui des améliorations que la COMPAGNIE COLONIALE a introduites dans la fabrication du Chocolat, qui, par ses bienfaisantes qualités, tient, comme on le sait, une place importante dans l'alimentation.

» La COMPAGNIE COLONIALE a établi sa fabrique entre le bois de Boulogne et la barrière de l'Etoile, dans l'exposition la plus favorable aux conditions hygiéniques que réclame un établissement de cette nature. Nous avons visité cette fabrique dans tous ses détails; et cette visite nous a démontré, jusqu'à l'évidence, que les fondateurs de la COMPAGNIE COLONIALE, sortant des sentiers trop longtemps battus et appelant à leur aide les conseils de la science, ont adopté les procédés de fabrication les plus rationnels et les plus perfectionnés.

» Ce qui frappe tout d'abord, en entrant dans cette fabrique, c'est l'extrême propreté qui règne de toutes parts. On comprend que, dans ces vastes ateliers, largement aérés, la pâte de Chocolat, si prompte à se détériorer sous l'influence des mauvaises odeurs ou d'un air vicié, n'ait à redouter aucune altération.

» Une puissante machine à vapeur distribue partout la vie et le mouvement, en même temps qu'elle fournit aux appareils qui doivent être chauffés une température toujours égale. Les cacaos qui couvrent les planchers du premier étage proviennent des pays de production les plus estimés; récoltés à l'époque de l'année la plus opportune par des colons intéressés eux-mêmes dans la Compagnie, embarqués avec tous les soins nécessaires, ces cacaos arrivent et sont emmagasinés dans un état parfait de conservation.

» Ces précieuses amandes, toutes parfaitement saines, sont ensuite soumises à la torréfaction, et elles subissent dans cette première et délicate opération un degré de chaleur que de nouveaux et ingénieux procédés permettent de régler avec une certitude rigoureuse, sans que rien soit donné au hasard.

» Si, en visitant la fabrique de la COMPAGNIE COLONIALE, on suit avec un intérêt soutenu les opérations successives dans lesquelles les cacaos sont triés, torréfiés, concassés, minutieusement épluchés, cet intérêt augmente lorsqu'on parcourt, au rez-de-chaussée, l'immense pièce où fonctionnent les appareils destinés à écraser les sucres de la plus belle qualité et de la meilleure origine; les mélangeurs, où le sucre et le cacao subissent sur un lit de marbre et sous le poids du granit, une première tri-

turation; les broyeurs, où le génie de la mécanique se révèle dans ses combinaisons les plus heureuses.

» Nous avons remarqué que, dans aucune de ces machines, le Chocolat n'est jamais en contact avec le fer, qui tend à lui communiquer une saveur métallique offensante pour le goût, et souvent blessante pour l'estomac. Ici, le marbre ou le granit ont remplacé les instruments en fer. C'est encore le marbre qui recouvre les plafonds et les murs des salles construites dans les étages inférieurs de la fabrique, et où les Chocolats sont transformés en tablettes, pastilles, bonbons, etc., avant de recevoir sur leurs enveloppes le timbre et le cachet de la Compagnie qui les accreditent parmi les consommateurs et leur servent de signalement.

» Nous ne saurions trop le répéter: si un grand nombre de fabricants, dont les industries s'appliquent à des substances alimentaires, et qui dès lors intéressent l'hygiène au plus haut point, adoptaient, sous le double rapport de la fabrication et du commerce de leurs produits, les principes qui ont guidé la COMPAGNIE COLONIALE dans la voie nouvelle où elle est entrée, un grand progrès serait accompli. Ces industries, désormais réhabilitées, imposeraient silence aux plaintes et aux accusations qu'elles ne justifient que trop souvent et que font justement entendre la morale blessée et la santé publique compromise.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 18 Mars 1864.

MARSEILLE. b. Belle brise, c. Verrando, m. d.
 FINALE. b. Conception, c. Saccone, charbon
 NICE. b. Solferino, c. Sibono, m. d.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 VINTIMILLE. b. Vintimille, c. Pisan, planches
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 ID. id. id. id. id.
 SAVONE. brick Miséricorde, c. Squerzio, houille
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, m. d.
 ID. b. St-Joseph, c. Palmaro, id.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 CETTE. b. Louis Désiré, c. Raspaldo, vin
 ID. b. St-Michel, c. Massena, vin
 ID. b. Vierge du Rosaire, c. Palmaro, vin
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, m. d.
 BORDIGHIERA. b. Miséricorde, c. Cerisola, id.
 ID. b. St-Catherine, c. Calcagnino, id.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.

Départs du 12 au 18 Mars 1864.

MENTON. b. Belle Brise, c. Verrando, m. d.
 FINALE. b. Conception, c. Saccone, en lest
 VINTIMILLE. b. Solferino, c. Sibono, m. d.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 ID. b. Vintimille, c. Pisan, id.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. id. id. id. id.
 BORDIGHIERA. b. Miséricorde, c. Sguerzio, houille

NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 MENTON. b. St-Joseph, c. Palmaro, m. d.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 MENTON. b. Louis Désiré, c. Raspaldo, vin
 ID. b. St-Michel, c. Massena, id.
 ID. b. Vierge du Rosaire, c. Palmaro, id.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 SAVONE. b. Miséricorde, c. Cerisola, m. d.
 GÈNES. b. Ste-Catherine, c. Calcagnino, id.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest

Bulletin Météorologique du 13 au 19 Mars 1864

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
13 mars	12	14	15	beau	nul.
14 »	13	14	15	id.	id.
15 »	13	15	15	id.	id.
16 »	15	17	19	id.	id.
17 »	14	18	19 5/10	id.	id.
18 »	12	15	15	id.	id.
19 »	13	17	17	id.	id.

La Monographie des Hémorrhoides, par le docteur A. LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° pour 4 fr., à Paris, 14, rue de l'Echiquier. (Consultations). (5)

ENTREPOT

DE BOIS POUR BATISSE & MENUISERIE
 Bois de première et seconde qualité. — Prix modérés.
 S'adresser à Neri fils, menuisier à Monaco.

Bains de Mer de Monaco.

SERVICE DE LA PALMARIA.

Départs de Nice: — à 11 heures du matin.
 — — à 4 heures du soir.
 Départs de Monaco: — à 1 heure du soir.
 — — à 10 heures 30 m. du soir.

AVIS.

Les voitures qui vont de Menton à Nice passent à La Turbie: à 7 h. du matin; à 9 heures du matin; à 4 h. 1/2 du soir.

Blanchissage & Racommodage à neuf de Dentelles

Rue de l'Église, maison Casanova, au 1^{er}

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

A 8 heures du soir dans la salle de Bal.

MONACO 1864. — Imprimerie du Journal de Monaco.

A LA REINE DES FLEURS



PARFUMERIE L.T. PIVER

PARFUMEUR DE S. M. L'EMPEREUR

SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE

et du LAIT D'IRIS pour la TOILETTE et le TEINT.

Entrepôt général, boulevard de Strasbourg, 10.

PARIS

DÉPOTS dans toutes les villes de France et de l'ÉTRANGER.